

Assistance au remplissage de la Déclaration de Revenus



Champ de compétences	Hors Champ de compétences
✓ Revenus salariés Frontaliers (tous cantons)	✓ Revenus indépendants français ou étrangers
✓ Rentes AVS, 2 ^{ème} pilier, AI, Accident Pro et Non Pro, secteur privé et public	✓ Revenus des assistantes maternelles
✓ Capitaux de prévoyance 2 ^{ème} et 3 ^{ème} pilier	✓ Revenus français et étrangers tirés de l'actionariat salariés (stock-options, actions, etc.)
✓ Indemnités Journalières maladie (y compris ALD), maternité, accident pro et non pro versée par APG ou AA	
✓ Rétroactif rente AVS, AI et 2 ^{ème} pilier	
✓ Revenus locatifs suisse	✓ Location Meublée Non Professionnelle régime Micro-Bic ou bénéfice réel
✓ Revenus locatifs français au micro-foncier	✓ Revenus fonciers français ou étrangers- Régime réel 2044 ou 2044 Spé
✓ Intérêts suisses et dividendes suisses	✓ Plus-values immobilières, boursières, professionnelles
✓ Prélèvements Sociaux revenus de remplacement et du patrimoine	✓ Investissement immobilier locatif (Dispositif Scellier, Pinel, Duflot, Denormandie, etc.)
✓ Frais réels	✓ Non-résidents
✓ Charges déductibles (épargne retraite, pensions alimentaires, assurance maladie CMU-Dispositif frontalier)	✓ IFI
✓ Réductions et crédits d'impôt famille (Cite, aide à la personne, etc.)	
✓ Comptes à l'étranger et polices d'assurance vie à l'étranger	



Dans le cadre de l'adresse mail dédiée [déclarationrevenus2019@frontalier.com](mailto:declarationrevenus2019@frontalier.com), vous pouvez interroger nos experts dans la limite du champ de compétences relevé ci-dessus.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait que ces échanges dématérialisés ne peuvent remplacer les rendez-vous individuels, particulièrement sur les sujets nécessitant des simulations, préalables à tout arbitrage et/ou aide au choix d'options fiscales.